Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260923-2026064-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 23 septembre 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026	
Date de la convocation : 15 septembre 2026 Date d'affichage : 15 septembre 2026	**Nombre de membres en exercice** : 19 **Nombre de présents** : 19 **Nombre de votants** : 19
L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de l'ancienne école sous la présidence de monsieur David DUGUEPEROUX.	**Présents :** Monsieur David DUGUEPEROUX, Maire, Mme CHALMEL, Mr GRELIER, Mme RUFFAULT, Mr FERRIERES, adjoints, Mmes DROILLARD, ESNAULT, BOUDEHEN, LAVRILLOUX, MAHIEU, CAUQUIL, KARP, Mrs VINCENT, MESLE, BOULMER, LOUAPRE, RIBOUCHON, JOUIN, ROUSSELON Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Bérangère CAUQUIL	**Absents** : **Absents excusés :** **Pouvoir** :

- **2026-064/ PROJET ETUDE DE REVILATISATION DU CENTRE BOURG/**Constitution d'un groupe de travail

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré les services départementaux concernant le projet du lancement d'une étude globale de revitalisation du centre bourg. Cette étude porterait notamment sur l'habitabilité du centre bourg, la sécurisation des déplacements et les nouveaux modes en termes de mobilité, stationnement, l'attractivité commerciale, la création de liaison douce.

Pour cela, le département d'Ille et Vilaine accompagne les collectivités dans l'établissement du cahier des charges, et pourra être associé au suivi et à la restitution de l'étude.

Une participation citoyenne est possible.

Cette étude globale est subventionnée par le département à hauteur de 50 % du montant hors taxe de l'étude avec un plafond de subvention de 30 000 €.

L'étude se déroulera de la façon suivante :

Phase 1 : Diagnostic,

Phase 2 : Scénarii,

Phase 3 : Plan d'actions

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lancer cette étude globale et de constituer un groupe de travail pour ce projet.

Le travail portera dans un premier temps sur la réalisation du cahier des charges d'étude de revitalisation du centre -bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le lancement de l'étude globale sur la revitalisation du centre bourg.
- **CONSTITUE le** groupe de travail avec les membres suivants **: David DUGUEPEROUX, Annick CHALMEL, Stéphane GRELIER, Simon BOULMER, Audrey BOUDEHEN, Vianney LOUAPRE, Bérangère CAUQUIL.**
- **PRECISE** que la population sera sollicitée dans cette démarche.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
David DUGUEPEROUX